

CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER		
AUTEUR/EMETTEUR	RELEVÉ DE CONCLUSIONS	DATE DE LA REUNION
Patrick SIMON / Brigitte NELIAS	Groupe de travail Urbanisme	1 ^{er} avril 2009

PARTICIPANTS		DIFFUSION
<u>Présents</u> : 16 membres Elsa LAFAYE DE MICHEAUX Elise MAILLARD, direction de la Voirie - Ville d'Angers	<u>Excusés</u> : 3 membres <u>Absents</u> : 6 membres	Membres du Groupe de travail Elsa LAFAYE DE MICHEAUX

SYNTHESE DE LA REUNION
<p>Le CCQ du Centre Ville avec sa commission urbanisme s'est réuni le 1^{er} avril salle du Haras.</p> <p>La lettre de saisine portait sur l'aménagement de la place située rue Saint Aubin, près du Boulevard Foch.</p> <p>Pour la ville, Elise MAILLARD, chef de projet, Direction de la Voirie, nous a présenté le programme d'aménagement.</p> <p>Quelques contraintes et obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès des véhicules de sécurité, rue St Aubin, ainsi que la collecte des ordures ménagères. - Un accès pour livraison au bâtiment du conseil général. - Maintenir le plateau piétonnier actuel. - La suppression du stationnement des véhicules légers, et de tous les véhicules à moteurs. - Un projet de stationnement de vélos "en libre service". <p>Ce lieu pourrait devenir un lieu d'animation (marché au miel, aux fleurs, etc...)</p> <p>Equipements :</p> <p>Il est prévu de conserver la cabine téléphonique, des toilettes publiques accolées à un kiosque à journaux et des containers enterrés.</p> <p>Le projet prévoit une fontaine au centre de la place et une végétalisation en pot.</p> <p>Du mobilier urbain (bancs) serait adossé à la banque LCL.</p> <p>Deux sortes de dalles sont possibles pour le sol :</p> <p>Continuité du chemin piétonnier rue St Aubin ou marquer une différence avec le dallage de la traversée du boulevard vers la rue Bressigny.</p> <p>S'en est suivi un échange de questions/réponses où est ressorti le souhait de préserver l'environnement par une forte empreinte de végétal, un éclairage doux (solaire), économie de l'eau.</p> <p>Un travail concret, en petit groupe, à partir du plan d'aménagement de la place, a pu dégager les tendances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une envie que les habitants s'approprient l'espace. <p>Très vite, une majorité propose de végétaliser l'espace tout ou partie et rejette la proposition de dalles sur ce sol.</p> <p>La proposition serait de s'inspirer de la place Michel Debré et de ses lanières de verdure, laissant par</p>

intermittence des passages. Une végétation plutôt au sol, des arbres de petites tailles.
L'autre grande proposition est de désencombrer la place d'éléments qui seraient susceptibles de boucher l'espace.
Plusieurs émettent le souhait de déplacer les toilettes publiques vers le fond de la place.
Certains ne voient pas la nécessité de conserver un kiosque à journaux à demeure (voire un kiosque mobile).
De même, la fontaine ne semble pas une priorité, par souci de coût d'entretien élevé.
Une statue pourrait éventuellement remplacer celle-ci.
Par contre, l'idée d'un mur d'eau vertical installé au fond, permettrait de délimiter les commerces existants (actuellement barrières métalliques).
Cet espace étant d'abord un espace privilégié pour les habitants, il n'est pas souhaitable que les terrasses des commerces occupent le lieu.
A voir dans le même ordre d'idée de revoir le stationnement des vélos le long du boulevard et de délimiter un espace extérieur pour les engins à moteur.

Une idée voudrait que l'on élargisse l'espace en gagnant sur la largeur de la rue St Aubin, tout en conservant un accès de sécurité réglementaire.

Possibilité de marquer le passage de la rue à la place par une haie végétale de petite taille.

L'éclairage au sol, voire des pots éclairés (exemple de la place du musée des beaux-Arts), en parallèle du boulevard, pourrait être une solution.

Une seconde source d'éclairage pourrait être envisagée sur le mur de la banque du LCL.

Un plus serait de proposer des bornes d'accès au wi-fi.

La commission émet le souhait de participer au choix du mobilier (bancs) et de trouver un meilleur emplacement que celui proposé.

Une réflexion est engagée sur la rue Bressigny, avec un espace semi-piétonnier. Ne serait-il pas judicieux d'adopter une liaison au sol reprenant le même type de pavage ?

La majorité des participants souhaitent connaître la destinée des propositions formulées et attendent une présentation de l'avant projet prévu en juin ou septembre.

Je tiens personnellement à souligner le bon esprit qui a fait que les propositions furent riches et a amené un des membres du "pôle artistique Sud Gare", à proposer un déplacement sur le site en devenir du projet "Gare Plus".

Prochaine rencontre :

L'information (date, heure, lieu) vous sera communiquée ultérieurement

*Il est envisagé, mais reste à confirmer, qu'il pourrait être organisé une visite du site « Gare+ » à partir de 19h30 et une réunion dînatoire à partir de 20h.
(chacun emmenant un plat, une bouteille...).*